

REUNON DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 13 février 2012 à 19 H 30

Présents : P. FONTENEAU, E. VALEGEAS, F. CHAUMET, J. SALLÉE, G. FONTENEAU, S. AUGERAUD, B. TREMEL, P. VERGEZ, Mme C. HAUXWELL.

Absents excusés : Mde Yvette HAVARD qui a donné pouvoir à M. Eric VALEGEAS, M. Philippe JEAN qui a donné pouvoir à M. Patrick FONTENEAU, M. William JUILLIEN qui a donné pouvoir à M. Patrick VERGEZ

Absents non excusés : L.DUSSAIGNE, S. DUMAS.

Secrétaire : Monsieur Patrick Vergez a été élu secrétaire.

Monsieur le maire, le conseil municipal et l'ensemble du personnel communal présentent leurs condoléances à la famille de Monsieur Jean RIGAUD (ancien conseiller municipal et adjoint) qui est décédé samedi dernier. Une publication a été adressée aux journaux.

Demande d'approbation du Compte-rendu précédent reçu par chaque conseiller à leur domicile.

Intempéries :

Un point est fait sur les intempéries. Monsieur le maire souligne le très bon travail réalisé par les employés communaux et le dévouement de leur encadrement afin de déneiger au mieux les voies communales malgré l'encombrement des rues par les voitures. Le conseil municipal aimerait à l'avenir que lors des intempéries les habitants ne laissent pas leurs véhicules dans la rue de façon à pouvoir passer des engins avec des lames et non pas enlever la neige de façon manuelle.

TRAVAUX

Chemin rural :

Pour ce qui concerne la vente d'une partie de chemin à Madame et Monsieur Ripaud-Saillour Patrice, la Préfecture nous demande la mise en place d'une enquête publique. Elle se déroulera du 21 février 2012 au 8 mars 2012. Monsieur Jean SALLEE est nommé commissaire enquêteur, il sera présent à la mairie le mardi 21 février 2012 de 9 H à 12 H et le jeudi 8 mars 2012 de 14 H à 16 H.

Le conseil municipal devra statuer sur cette enquête à la fin de celle-ci, donc à la réunion de mars 2012.

Rue André Bouyer et parking du collège :

Le conseil municipal va demander des subventions pour faire ces travaux par l'intermédiaire des amendes de police et peut-être obtenir d'autres financements. La priorité est donnée à la Rue André Bouyer, les travaux étant urgents. En effet, le Conseil Général doit faire les revêtements de cette rue en début d'année 2013.

Le conseil doit se prononcer sur les demandes de subventions aux différents financeurs.

Le coût des travaux de la Rue André Bouyer est estimé à 95 000 € HT environ, celui du parking du terrain noir est estimé à 18 000 € HT environ.

Le conseil vote Pour à l'unanimité.

PREVISIONS TRAVAUX 2012

Le maire présente la liste des travaux chiffrés envisagés pour l'année 2012. Cet estimatif va être affiné et sera précisé lors du conseil de mars.

Travaux Croix Rouge environ 7 800.00 €
Achat d'un camion 27 000.00 €
Colombarium 5 000.00 €
Participation enfouissement des réseaux Rue de la Font Trouvée 10 à 12 000 €
Rue André Bouyer 95 000 € (amendes de police, DGF...)
Parking terrain noir 18 000 € (50 % subvention amendes de police)
Achat des défibrillateurs 2 870 € (subvention enattente)
Halles y compris honoraires (1^{ère} tranche) 95 000 € environ (80 % de subvention + 6000 € environ de la Fondation du Patrimoine). La 2^o tranche est en cours de chiffrage.
Prévoir des relevés topographiques

Le conseil valide ces orientations budgétaires.

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS 2012

Le maire présente le projet de subventions des associations pour l'année 2012. Il est à noter que la subvention du Comité des Fêtes est ramenée à 2 000 € (contre 3 000 € en 2011). En contrepartie, la commune va prendre en charge la location d'un chapiteau pour la fête des rameaux et cornuelles le 1^{er} avril 2012.

Le conseil municipal ne s'est pas prononcé sur les associations n'ayant pas fourni les documents demandés par la mairie pour le versement de subventions.

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2012
SOCIETE DE CHASSE	300 €
COMITE DES FETES	2 000 €
ASS. VILLEBOIS HAUTE BOHEME	1 300 €
VILLEBOIS ARTS MARTIAUX	150 €
AMIS DU PATRIMOINE D'HORTE ET LTTE	500 €
ASS. AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL	400 €
ASS. PRIMAT (Ecoles)	200 €
BANQUE ALIMENTAIRE	150 €
OFFICE DU TOURISME	600 €
FOYER COLLEGE	200 €
Si le voyage à l'étranger prévu se réalise	600 € (seront versés sur justificatifs)
PREVENTION ROUTIERE	50 €
ASL HAND BALL	400 €
CROIX ROUGE	300 €
DONNEURS DE SANG	200 €
DIVERS	2 350 €
CIE DE L'ARENE	300 €
TOTAL	10 000 €

Le conseil vote Pour à l'unanimité.

REGIE RECETTE POUR LA LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

La trésorerie demande qu'une régie de recettes soit créée pour la location de la salle polyvalente. Actuellement un titre était établi et le justificatif parvenait au payeur lorsque la trésorerie avait encaissé le paiement.

La régie de recette permet d'établir un justificatif aussitôt le paiement reçu à la mairie.

Les secrétaires tiendront la régie.

Le conseil vote Pour à l'unanimité.

DIVERS

- Un compte-rendu est fait par les représentants de la commune sur les dernières réunions CDC. Il est notamment abordé le dossier de la Zone Artisanale, ainsi que le problème soulevé par le trésorier sur la maîtrise d'ouvrage déléguée de la maison commune du bourg d'Edon.

La séance est levée à 21 H 40.

Prochaines réunions le 12 mars 2012 à 19 H 30 et vote des budgets, CA et comptes de gestion le 19 mars 2012 à 19 H 30.